

Dans un contexte général de forte évolution des coûts liés au traitement des déchets et au sein de toutes les collectivités concernées, le conseil communautaire s'est positionné sur une augmentation de la redevance 2021 de 14% en moyenne qui varie d'une situation à l'autre. L'objectif est toujours également de réduire l'écart entre les secteurs de La Gacilly et Malestroit en attendant l'harmonisation. L'objectif à atteindre est une organisation unique pour la fin 2021. Le processus est engagé et des études techniques et financières seront menées au premier semestre 2021.

En effet, même si la gestion du service déchets a permis de maintenir une augmentation des coûts de fonctionnement inférieur à l'inflation 6 évolutions pénalisent le budget:

- Le premier point est la modification du Barème Citéo qui réduit les aides au tri. Cette évolution est nationale;
- La baisse de la qualité du tri sur notre territoire. Les habitants d'OBC trient beaucoup ce qui est très positif. Cependant la qualité des gestes de tri a chuté et désormais 29% des tonnages triés est refusé. Cette baisse de qualité a également des impacts financiers puisque meilleur est le tri meilleur est le soutien financier;
- Une augmentation de la redevance trop basse pour couvrir l'évolution des coûts de fonctionnement;
- La baisse très forte du prix des rachats des matériaux triés. Les recettes ont ainsi diminué de 315 000 € en 3 ans en raison de l'évolution de la demande mondiale.
- Augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) qui passe de 40 à 62 € la tonne (principe du pollueur / payeur).
- Augmentation du tonnage déposé en déchèterie de 16% en 3 ans. Des contrôles d'accès vont être instaurés courant 2021.

En résumé deux enjeux:

- Le premier sur lequel nous pouvons agir (baisse de la qualité du tri et utilisation très importante des déchèteries)
- Le second dépend d'évolutions nationales (augmentation des taxes, baisse des prix de rachat des matériaux triés, nouveaux barèmes de soutien financiers défavorables).

Le choix réalisé en conseil communautaire a été de prendre sur les réserves financières sur les 4 dernières années. Cela n'est plus possible pour le budget 2021 et ne correspond pas à la réalité des coûts.

La gestion des déchets est un enjeu majeur des prochaines années en raison de l'impact sur notre environnement (qualité de l'air, de l'eau et des sols).

Trions plus et mieux, réduisons nos déchets et ainsi nous pourrions limiter l'augmentation de la redevance. Dans le cas contraire nous devons nous attendre à des augmentations importantes dans les prochaines années. Sur ce sujet particulièrement, la responsabilité individuelle impacte la responsabilité collective. C'est l'affaire de tous.